

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

D/1977 COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/C.4/32/2
6 octobre 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session
QUATRIEME COMMISSION

ORGANISATION DES TRAVAUX

Note du Président

1. Les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale que celle-ci a renvoyées à la Quatrième Commission, pour examen et rapport, sont énumérées dans le document A/C.4/32/1.
2. A sa deuxième séance, le 26 septembre 1977, la Quatrième Commission a décidé de commencer ses travaux par la question des activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe (point 94 de l'ordre du jour).
3. On se rappellera que l'alinéa b) de l'article 99 du règlement intérieur de l'Assemblée générale prévoit que :

"b) Chacune des grandes commissions, eu égard à la date fixée par l'Assemblée générale, sur recommandation du Bureau, pour la clôture de la session, décide de l'ordre de priorité des questions qui lui sont renvoyées et tient les réunions nécessaires pour achever l'examen de ces questions. Elle adopte, au début de la session, un programme de travail indiquant, si possible, la date retenue comme objectif pour l'achèvement de ses travaux, les dates approximatives de l'examen des questions et le nombre de séances à consacrer à chacune d'elles."
4. Compte tenu des dispositions qui précèdent et étant donné que l'Assemblée générale a fixé au mardi 20 décembre 1977 la date de clôture de la trente-deuxième session, la Quatrième Commission envisagera peut-être de terminer ses travaux le vendredi 2 décembre 1977 au plus tard, eu égard à la nécessité de laisser à l'Assemblée le temps d'étudier les rapports pertinents.

5. Compte tenu en outre de l'expérience des années précédentes, la Quatrième Commission voudra peut-être adopter, à titre indicatif, le calendrier provisoire ci-après pour l'examen des diverses questions inscrites à son ordre du jour. En établissant ce calendrier, le Président a été guidé par les considérations suivantes :

- a) L'ordre de priorité pour l'examen des questions peut être modifié si les circonstances l'exigent;
- b) Tous les projets de résolution et/ou propositions seront examinés séparément dès qu'ils seront publiés;
- c) Les pétitionnaires seront entendus lors de l'examen des questions correspondantes;
- d) On a présumé, pour établir les prévisions, que la question de Namibie pourrait être abordée en séances plénières entre le 17 et le 20 octobre et la question de l'application de la Déclaration dans son ensemble pendant la deuxième quinzaine de novembre. Si l'Assemblée en décidait autrement, le calendrier serait modifié en conséquence;
- e) Les salles et services de conférences disponibles seront suffisants pour que la Quatrième Commission puisse tenir en moyenne sept séances par semaine.
- f) Si besoin est, la Quatrième Commission voudra peut-être terminer l'examen de toutes questions qu'elle n'aurait pas fini d'étudier pendant la semaine commençant le 28 novembre.

Calendrier provisoire pour l'examen des questions
inscrites à l'ordre du jour

<u>Questions inscrites à l'ordre du jour</u>	<u>Dates</u>
Activités des intérêts étrangers, économiques et autres ... /point 94/	
Débat général Projet(s) de résolution)	3-14 octobre
/Examen de la question de Namibie en séances plénières /point 91/	17-21 octobre/
Six points de l'ordre du jour /points 24 1/, 90, 93, 95 et 12, 96 et 97/	
Débat général Projet(s) de résolution)	24 octobre- 8 novembre

1/ L'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Quatrième Commission tous les chapitres du rapport du Comité spécial qui ont trait à des territoires particuliers, de façon à pouvoir examiner en séances plénières la question de l'application de la Déclaration en général.

/...

Rhodésie du Sud /point 92/

Débat général }
Projet(s) de résolution }

9-18 novembre

/Examen du point 24 2/ en séances plénières

deuxième quinzaine
de novembre/
